

Avis aux habitantes et aux habitants de l'avenue des Casernes

Etterbeek, le 8 février 2023

Concerne: Travaux de rénovation des trottoirs

Chère habitante, cher habitant,

Depuis deux semaines, vous avez constaté que des travaux étaient entamés dans votre avenue. L'entreprise désignée par la Région bruxelloise a en effet distribué la semaine dernière une information vous prévenant de leur tenue et ce, jusqu'au 24 février 2023. Depuis plusieurs années, le Bourgmestre Vincent De Wolf exige en effet de la Région de porter une attention particulière à l'avenue de Casernes et à la situation des trottoirs de ses latérales.

En effet, nous avons plusieurs fois demandé que les trottoirs soient le théâtre d'une réparation en bonne et due forme depuis la rue de l'Egalité et l'avenue de la Force aérienne ainsi qu'entre le square Jean Glineur (qui a récemment été refait à la demande des habitants à la suite d'un processus participatif initié par le Bourgmestre) et le nouvel hôtel communal.

Cette réfection nécessaire des trottoirs s'inscrit dans une collaboration que nous avons entamée avec la Région, d'abord à l'occasion de la construction de l'Hôtel communal avec notamment le réaménagement du square Jean Joly et de la rue Beckers mais également l'an dernier avec les travaux autour du carrefour de la Chasse et de la chaussée de Wavre. Cette réfection, lorsqu'elle sera terminée, vous permettra de retrouver des trottoirs de qualité comme c'est désormais le cas entre les deux casernes de la police fédérale qui ont connu le même type de réparation l'automne dernier.

Après cette série de travaux, nous initierons une réflexion en collaboration avec l'ensemble des membres du collège, des services communaux concernés mais surtout en concertation avec les habitants du quartier afin d'évoquer l'avenir de l'avenue dans le but de pouvoir porter ensemble une proposition commune à la Région qui est gestionnaire de cette voirie. Nous vous tiendrons évidemment informés du début de ce processus participatif dans les prochains mois.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, chère habitante, cher habitant, en nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance,

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

Annick PETIT

Vincent DE WOLF